

Il avait épousé en premières nocces, le 20 février 1629, Françoise Leclercq, fille de Charles Leclercq, écuyer, seigneur d'Estournelles et de Brunvillers en partie, et de Françoise de Parent, qui mourut en avril 1640.

Il en eut : 1. Charles Dupuis, seigneur de la Tour d'Estrées; 2. Charlotte Dupuis, religieuse à Meulant; 3. Marie Dupuis.

Son mariage avec Marguerite Fourchelle, sa seconde femme, fille de François Fourchelle, écuyer, sieur de la Fossière et d'Anne de Choisy, qu'il épousa le 14 février 1648, lui donna Louis Dupuis, seigneur en partie de la Tour d'Estrées, prêtre, prieur de Villaine, mort le 3 janvier 1706.

CHARLES II DUPUIS, seigneur de la Tour d'Estrées, d'Estournelles, d'Estrées-Saint-Denis et de Loisy en partie, né en avril 1630, était page du comte d'Harcourt en avril 1648. Il mourut en 1682.

De Claude Baron, fille de Pierre Baron, écuyer, seigneur de l'Humery, secrétaire du roi, et de Marie Vaillant, qu'il épousa le 2 juin 1658, il eut :

1. Charles Dupuis, l'un des 200 cheveu-légers de la garde du roi, décédé, sans enfants, après le mois de février 1692 ;
2. Jacques Dupuis, seigneur de la Tour d'Estrées ;
3. Gaspard-Guy Dupuis, seigneur de Férières, lieutenant au régiment royal-artillerie, mort sans alliance.

JACQUES DUPUIS, seigneur de la Tour, de l'Humery et en partie d'Estrées-Saint-Denis, lieutenant au régiment royal-artillerie, né le 3 septembre 1666, mourut sans enfant le 23 février 1737. Il avait épousé, le 9 août 1698, Anne-Thérèse Vanaker, veuve de Antoine de Robusson, écuyer, commandant pour le roi au fort français de Bergues.

(BOSQUILLON. *Nobiliaire du Comté de Clermont et Registre de catholicité d'Estrées-Saint-Denis*).

LE FAYEL

Le dimanche 2 mai 1717, bénédiction, par M. de Hétrus, chapelain et vicaire de Fayel, d'une cloche servant de seconde et plus petite, nommée Nicole-Thérèse par M. le marquis d'Houdancourt, fils de M. le comte de la Mothe-Houdancourt, lieutenant-général des armées du roi, seigneur de Fayel, et Madame la marquise d'Houdancourt.

Le 10 août 1727, bénédiction de deux cloches par M. Louis-Benjamin de la Ronce, chapelain et vicaire en chef de Fayel, assisté de M. Labesse, curé de Longueil-Sainte-Marie. La grosse cloche, nommée Charles-Elisabeth par Louis Légié, receveur de M. le comte de la Mothe-Houdancourt, et sa femme, au lieu et place de Monseigneur Charles comte de la Mothe-Houdancourt et de Madame Elisabeth de Tressan, son épouse. La petite cloche, nommée Louise-Geneviève-Jeanne-Gabrielle par M. Antoine Bouvry et sa femme au lieu et place de Louis-Geneviève de la Mothe-Houdancourt, comte d'Hangest, et de Jeanne-Gabrielle de la Mothe-Houdancourt, sa sœur.

Le mercredi 27 octobre 1779, bénédiction d'une grosse cloche par le P. Eloi, aumônier du château de Fayel, assisté de M. Louis-Charles le Viel, curé de Rucourt. Cette cloche, fondue par Nicolas Cavillier, de Carrépus, avait deux pieds (0^m65) de hauteur comme de diamètre et vingt et une lignes (0^m048) d'épaisseur. Son inscription portait :

L'AN 1778, J'AI ÉTÉ BÉNITE PAR R. PÈRE ELOI, RELIGIEUX CAPUCIN, PRÊTRE, CHAPELAIN ET VICAIRE EN CHEF DE NOTRE-DAME DU FAYEL, ET NOMMÉE LOUISE-CATHERINE PAR TRÈS-HAUT ET TRÈS PUISSANT SEIGNEUR M^{sr} JOACHIM-VALÉRY-THÉRÈSE-LOUIS DE ROUAULT, MARQ^s DE ROUAULT, GRAND D'ESPAGNE DE LA PREMIÈRE CLASSE ET CAP^e AU RÉG^t ROYAL PIEDMONT-CAVALERIE, SEIGNEUR DU FAYEL, REUCOURT, ETC., ET PAR HAUTE ET PUISSANTE DAME CATHERINE-HYACINTHE DE CHOISEUL-BEAUPRÉ, MARQUISE DE ROUAULT, SON ÉPOUSE.

Le 19 septembre 1793, Labry et Foulon descendent deux cloches. La première, datant de 1780, avait deux pieds un pouce (0^m677) de diamètre et vingt pouces (0^m542) de hauteur. La seconde, fondue en 1727, mesurait vingt-deux pouces (0^m596) et dix-huit pouces (0^m488) de haut.

~~~~~

*Essai de traduction de l'éloge funèbre  
de Daniel de la Mothe-Houdancourt (N<sup>o</sup> LXXXIV).*

A l'éternelle mémoire du très illustre évêque de Mende, Daniel, mort au siège de La Rochelle.

Vous, qui jadis, aux heures critiques, faisiez preuve d'un invincible courage, qui planiez au-dessus des plus accablants soucis,

qui fûtes toujours à la hauteur des tâches les plus difficiles, qui avez affronté tous les dangers sur terre et sur mer pour soumettre à la bienveillante autorité du roi une ville rebelle, dominée par une faction impie, vous avez demandé que votre corps attendît la sépulture jusqu'au jour où, s'étant rendue, La Rochelle la lui donnerait, couronnant vos mânes en une posthume victoire.

Maintenant, Prélat magnanime, le sort à bon droit l'a voulu, la terre de La Rochelle, comme vous l'avez souhaité, vous garde dans son sein ; si le sort s'y était prêté, la ville survivante eut préféré vous posséder, survivant à la longue épreuve d'une cruelle famine, après l'expulsion de ces Anglais qui, convoitant le trône de France, faisaient clandestinement accepter leur joug à des gens reniant leurs ancêtres. Leur reine, qui leur avait engagé sa foi, dans la sainteté d'un mariage, se rendait bien compte, dans sa grande perspicacité, que vous n'étiez pas dupe des ruses par lesquelles ils arrivaient à supprimer les pactes royaux.

Ces fourbes Bretons ne vous ont-ils pas, contre la foi des traités, forcé à quitter leur pays, vous le pontife dont cette reine avait fait son grand aumônier ? Peu goûté d'eux, mais très goûté du roi, vous êtes rentré en France ; vous n'en plaisez que davantage au gouvernement et aux ministres royaux, vous le ministre fidèle, soigneux, prudent, vigilant, habile à traiter avec poids et mesure les questions savantes comme à interpréter les Saintes Ecritures. La chaire avait en vous un foudre d'éloquence, à la stupefaction de la barbare Angleterre et à l'admiration de la France polie.

Vous étiez assidu à l'étude, autant que vous le permettait le tracassant des affaires.

De plus grands espoirs nous étaient permis à votre sujet, quand vous nous avez été ravi. Trois lustres, à peine achevés, établissaient votre âge. Une violente fièvre eut vite raison de cœurs qui se dépensaient sans compter. Un labeur excessif a causé la mort de deux frères. La douleur publique a surpassé les larmes de leur famille. Qui peut retarder le soleil précipitant le cours d'une année ? Le sort en a décidé avec justice. C'est sur ce trophée que vous reposez victorieux, non dans un tombeau. Vive l'éternelle gloire d'un si grand nom ! Qu'à cette âme fortunée le Ciel accorde un délicieux repos.

Le très illustre évêque de Mende, Daniel de la Mothe-Houdancourt, est mort le cinq mars 1628, à l'âge de trente-trois ans.

Cette table de marbre, jadis placée dans l'église de Sacy-le-Petit, a été restaurée et rapportée dans la chapelle du Fayel par M. le comte de Cossé-Brissac en 1875.

*Page 47, ligne 9, lisez : JUSTA QUAE FATIS PLACENT.*

Au marbre commémoratif de l'archevêque d'Auch (LXXXVII) le V tient partout la place de l'U.

---

#### FRANCIÈRES

Le 25 septembre 1793, deux cloches furent descendues du clocher, à la requête de Foulon, Blanchard et Labry. L'une, datant de 1760, haute d'un pied quatre pouces (0<sup>m</sup>433) et large d'un pied huit pouces (0<sup>m</sup>542), avait comme ornements saint Michel et une cloche. L'autre, fondue en 1700, haute d'un pied six pouces (0<sup>m</sup>487) et large de deux pieds (0<sup>m</sup>65), était ornée d'un Christ, de deux Vierges et d'une cloche entourée de fleurons.

Au n° CXIV, il faut lire  $\Psi\alpha\lambda$  δ. Ps. 4.

---

#### HOUDANCOURT

Le 20 septembre 1793, à la requête de Foulon et Labry, furent enlevées du clocher : 1° la moyenne cloche, nommée Marie-Louise, bénite le 2 septembre 1734, mesurant deux pieds huit pouces (0<sup>m</sup>87) de hauteur comme de diamètre, portant un soleil avec le saint nom de Jésus et une cloche avec un demi-soleil ; 2° la petite cloche, haute d'un pied dix pouces (0<sup>m</sup>60) et large de deux pieds quatre pouces et demi (0<sup>m</sup>77), ornée d'une inscription en lettres gothiques, de la Croix, de la Sainte-Vierge et de saint Eloi. Il ne resta au clocher que la grosse cloche, nommée Louise-Thérèse, bénite le 18 juillet 1762.

---

#### LE MEUX

##### *La Seigneurie du Meux.*

En 1442, JACQUES PANNIER DE FAYEL, fils de N. Pannier et de Marie de Fayel, habitait « son chastel du Meux ». Leur fille unique,